Métiers de l'Agencement, de la Menuiserie et de l'Ameublement

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier agenceur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif (habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels, lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires sportifs…). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur chantier pour les opérations de pose.
A l'atelier, il est amené à :
- préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs,
- réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage,
- animer le travail d'une équipe pour des travaux nécessitant d'employer plusieurs personnes,

Sur chantier, il est amené à :
- préparer le processus de mise en œuvre, organiser la zone de travail et mettre en place les moyens matériels nécessaires,
- réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement,
- animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et de montrer sa capacité à prendre en responsabilité la conduite d'une réalisation d'ouvrage.

Programme :	2nde	1ère	Terminale
Français- Histoire / Géographie	3.50h	3h	3h
Mathématiques Sciences Physique et Chimie	1.50h 1.50h	2h 1.50h	1.50h 1.50h
Anglais	2h	2h	2h
E.P.S.	2.50h	2.50h	2.50h
Arts appliqué	1h	1h	1h
Total matières générales Consolidation, Ac.Perso, Ac.Choix Orientat°	**12h** **3h**	**12h** **3h**	**11.50h** **3.50h**
Enseignement professionnel	11h	9.50h	10h
Co-intervention professionnel + Français	1h	1h	0.50h
Co-intervention professionnel + Math Sciences	1h	0.50h	0.50h
Réalisation chef d'œuvre	/	2h	2h
PSE	1h	1h	1h
Eco-gestion	1h	1h	1h
Total matières professionnelles	**15h**	**15h**	**15h**

Diplôme préparé :

Bac Professionnel :
Technicien
Menuisier
Agenceur

Durée de la formation :

3 ans

Périodes de Formation en Milieux Professionnels :

22 semaines sur les 3 années de formation

Origines du recrutement :

- 3ème générale
- 3ème Prépa Métiers (6 h)
- 2nde AMA (Métiers de l' Agencement, de la Menuiserie et de l'Ameublement)
  ou 2nde générale

Poursuite d'études :

BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat (SCBH)
BTS Développement et Réalisation Bois (DRB)

Lycée Professionnel Auguste BOUVET
10, rue Auguste BOUVET – 26100 ROMANS sur Isère Tél. 04 75 02 04 42 Fax 04 75 71 11 78 courriel : ce.0260044g@ac-grenoble.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes